



## **Tarification Pôle de services du Tomachon :**

### **1) Salles de réunion n°1 et n°2 au rez-de-chaussée et n°3 au 3<sup>ème</sup> étage :**

Demi-journée jusqu'à 14h ou soirée - 95.00 €

Journée ou demi-journée avec soirée - 155.00 €

Tarif horaire - 31.00 €

Etant précisé que la salle n°3 du 3<sup>ème</sup> étage peut être mise à disposition gratuitement lors de la location concomitante de la salle de conférence.

Un tarif spécial est prévu pour les organismes agréés par l'Etat ou par le conseil Régional de Franche-Comté dans le cadre des missions de cellules de reclassement ou de formation professionnelle continue et d'apprentissage :

Demi-journée jusqu'à 14h ou soirée - 11.50 €

Journée ou demi-journée avec soirée - 22.00 €

### **2) Salle de conférence d'une capacité de 120 places située au 3<sup>ème</sup> étage**

Demi-journée jusqu'à 14 h ou soirée - 285.00 €

Journée ou demi-journée avec soirée - 375.00 €

#### Demi-tarif :

Au communes et établissements de coopérations intercommunales qui utilisent cette salle pour leurs fins propres.

Aux associations dont le siège est sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Jura Saint-Claude, à raison d'une réunion par an.

#### **Utilisation de la visioconférence :**

La salle de conférence est dotée de matériel pour communiquer par visioconférence. Le matériel est installé dans une petite salle de travail au fond de la salle de conférence et peut-être utilisé indépendamment de celle-ci :

Utilisation vers un site 'IP' - 10 € / heure

Utilisation vers un site 'Numéris (RNIS)' :

- Avec appel du site distant : 10 € /heure

- Avec appel depuis le pôle de services : Tarif au temps de connexion (le remboursement de la facture de communication établie par le PNR est fonction de la durée de la communication et du lieu d'appel)